

**SÉANCE SPÉCIALE DU 22 SEPTEMBRE 2008**

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité  
de Saint-Ferdinand, tenue le 22 septembre 2008, à 19h,  
à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Clermont Tardif, Paulo Asselin, Gérard Garneau, Yvan Langlois et Bernard Barlow, conseillers et Guylaine Blondeau, conseillère formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière et Jean Gardner, inspecteur d'environnement et permis.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Petit bâtiment marina
2. Photocopieur usagé
3. Rivière Fortier
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

**2008-287 Adoption de l'ordre du jour**

Considérant que tous les membres du conseil sont présents et consentent unanimement à ajouter le point « asphalté recyclé » à l'ordre du jour;

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point proposé par les membres du conseil. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2008-288 Petit bâtiment marina**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le projet « petit bâtiment marina »;

Attendu que la municipalité a reçu deux soumissions, soit :

Les Constructions Laurent Tardif enr.	37 023 \$
Les Constructions René Lambert inc.	32 890 \$

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Yvan Langlois et résolu que la soumission de Les Constructions René Lambert inc. au montant de 32 890 \$ (taxes incluses) soit retenue pour la réalisation du projet « petit bâtiment marina ».

Il est de plus résolu que le maire Donald Langlois et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif soient autorisés à signer le contrat et les documents nécessaires à l'exécution des travaux. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2008-289 Vente du photocopieur Minolta CS Pro 2010**

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Gérard Garneau et résolu de faire paraître un appel d'offres dans le bulletin municipal pour la vente du photocopieur Minolta CS Pro 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2008-290 Demande de certificat d'autorisation - rivière Fortier (MDDEP)**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs l'autorisation de stabiliser la rive gauche de la rivière Fortier sur une longueur de 35 mètres par 3 mètres de hauteur avant le pont près du poteau électrique située

sur le lot 615-P, déplacer l'accumulation de gravier vers la rive droite (lot 617-6) pour stabiliser la rive en faisant une pente 1 dans 1.5 sur une longueur de 100 mètres par 3 mètres de hauteur environ; les 2 côtés étant dans le même secteur de la rivière.

De plus, le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand autorise la secrétaire-trésorière, Sylvie Tardif, à présenter cette demande. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2008-291      Asphalte recyclé**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Paulo Asselin et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand est intéressée d'acheter de l'asphalte recyclé auprès de Constructions FGN inc. jusqu'à concurrence de 20 000 \$ pour des travaux dans le rang 6 Sud. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

**2008-292      Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la séance soit levée à 19h40.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière